



Bulletin des comités angevins du

NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

*"Si le climat avait été une banque,
vous l'auriez déjà sauvé."*

[Hugo Chavez - Sommet de Copenhague]



ON LÂCHE RIEN

À celles et ceux qui luttent et qui ne lâchent rien

En France, comme partout en Europe, les gouvernants de droite comme de gauche, « ceux d'en haut », veulent nous faire payer la facture de leur crise. Tous les moyens sont bons pour augmenter les profits, protéger les privilèges d'une minorité. Cadeaux fiscaux aux plus riches, gel ou baisse des salaires, démantèlement des services publics, suppressions massives d'emplois, licenciements, destructions des protections sociales, voilà la potion amère administrée pour soigner la grave maladie qui frappe le système capitaliste. Confrontés à une crise écologique qui menace les ressources, la biodiversité et l'avenir de l'humanité, les puissants de ce monde se lancent dans un capitalisme vert qui ne résoudra rien et n'a pour but que de trouver de nouveaux marchés.

En France, la loi sur les retraites est l'acte I d'un plan d'hyper austerité. En prétextant les sauvegarder, il s'agit en réalité de détruire les retraites par répartition et au delà le système de Sécurité sociale basé sur la solidarité, pour libérer les fonds qui « dorment ». De quoi ravir tous les profiteurs et en premier lieu le dirigeant du groupe Malakoff-Médéric, Guillaume Sarkozy. Seulement voilà, des millions de jeunes, de travailleurs, de précaires ont résisté. La mobilisation que nous avons vécu a été exceptionnelle, par sa durée et sa radicalité. Manifestations multimillionnaires répétées, blocages, grèves reconductibles se sont conjugués pour faire face à l'offensive antisociale. L'ultra majorité de la population a été vent debout contre les parlementaires de droite, la clique de ministres et leurs chefs, Nicolas Sarkozy et Laurence Parisot.

Oui, c'est dans la rue que se trouvent la lucidité, la dignité, la légitimité, pas au Parlement, à Matignon ou à l'Élysée !

A la destruction, nous répondons mobilisation ! Au projet de loi contre les retraites, nous avons massivement répondu retrait ! A sa promulgation, nous répondons abrogation ! La colère sociale est durable.

Au-delà des grandes journées décidées par l'intersyndicale, des équipes syndicales, des secteurs radicaux significatifs du mouvement social ont poussé pour organiser l'affrontement. Le NPA a participé à ce mouvement. Chacun voit bien que pour gagner, pour faire reculer le patronat et le gouvernement et pas renégocier leurs réformes, il faut aller plus loin. Il fallait et il faudra la grève générale reconductible. Le mouvement de blocage de l'économie, la grève des raffineries, des transports ou des ports ont montré la force du mouvement social. En nous y mettant toutes et tous, la peur et la crainte de l'avenir peuvent changer de camp et le pouvoir être à genoux. C'est cette voie qu'il faut suivre.

Destruction des droits sociaux, mensonge, violence, répression, atteinte au droit de grève, déni de démocratie, collusion d'intérêts, la Sarkozie est ultra nocive et nous sommes des millions et des millions à en avoir vraiment ras-le-bol !

Le renforcement de l'action dans nos lieux de travail par des syndicats combattifs est évidemment à l'ordre du jour. Vouloir les virer tous le plus vite possible invite aussi à débattre en terme de programme et de pouvoir. C'est un débat qui n'est pas confiné aux mouvements politiques existants mais qui intéresse massivement celles et ceux qui sont engagés dans le mouvement.

Le Parti Socialiste était présent aux manifs – et c'est tant mieux –, mais pris dans une contradiction insoluble. La position du PS ne se différencie pas fondamentalement de celle du pouvoir sur la question des retraites comme le

montre par exemple le vote de ses parlementaires pour l'allongement de la durée de cotisation. Entièrement situé dans le cadre de l'économie de marché, le programme du PS est une autre façon de faire payer la crise à la majorité de la population.

La véritable rupture suppose que la société soit organisée pour satisfaire les besoins sociaux fondamentaux et échapper aux intérêts privés d'une minorité d'actionnaires et de banquiers. Ces besoins doivent être garantis santé publique, éducation, logement, protection sociale, droit à un vrai salaire, à l'emploi et mise hors la loi des licenciements.

Cette rupture suppose la mise en œuvre d'un programme anticapitaliste, l'appropriation sociale des grands moyens de production et financiers, la répartition des richesses, la protection des ressources et la rupture avec les institutions.

Le seul gouvernement utile sera un gouvernement appliquant une telle politique, avec des structures de décision politique démocratiques, organisées pour et par la majorité de la population.

Une telle perspective n'est évidemment pas compatible avec le programme, la stratégie du PS et sa perspective d'alternance gouvernementale de 2012.

C'est pourquoi le NPA en appelle au regroupement pour construire et imposer l'alternative anticapitaliste. Nous proposons que toutes celles et ceux qui luttent et ne lâchent rien, jeunes, salariés, précaires, chômeurs, retraités, équipes de militantEs radicaux du mouvement social, formations engagées dans la lutte en débattent ensemble pour avancer dans cette voie.

**Conseil politique national du NPA,
Paris, le 14 novembre 2010.**

Éléments de bilan du mouvement social de défense des retraites



La mobilisation a de fait commencé au début du printemps, juste après les élections régionales, avec la constitution un peu partout de collectifs unitaires suite à l'appel lancé par Attac et la Fondation Copernic.

A Angers, les premières réunions du collectif se sont tenues au mois d'avril et ont rassemblé presque toute la gauche politique et une partie de l'intersyndicale. Du côté politique, le collectif, largement ouvert, a rassemblé la gauche parlementaire (PCF, PS, PG, Verts) et une partie de la gauche radicale (Alternative Libertaire et le NPA, Lutte ouvrière et le POI restant en dehors). Du côté syndical, à l'image de l'éventail national des signataires, le collectif n'a obtenu que la participation de la FSU et de Solidaires, même si quelques sections CGT ont exprimé leur soutien. L'essentiel du travail du collectif s'est fait en amont du mouvement, par l'information, la diffusion de milliers de tracts dans les rues d'Angers sur la nocivité de la réforme pour les salariés, et par un meeting fin juin qui a réuni

près de 200 militants des organisations partie prenantes : la présence à la même tribune d'Alain Krivine (NPA), de Christian Mahieux (Solidaires) et de responsables du PS (Frédéric Béatse) ou des Verts (Vincent Dulong) était d'ailleurs un petit événement médiatique, et cela sans tomber dans le consensus mou, puisqu'Alain Krivine n'a pas hésité à interpeller l'élu PS sur la politique menée au même moment par ses camarades grecs... Un collectif du même type s'est également créé à Saumur.

Dès cette période, le positionnement des organisations nationales, syndicales et politiques, de gauche par rapport au projet gouvernemental était connu :

- d'un côté la gauche syndicale et politique « modérée », c'est-à-dire adaptée au capitalisme (CFDT et PS), ne réclamait que le maintien du droit de partir en retraite à 60 ans et de l'annulation de la décote à 65, tout en acceptant l'allongement du nombre d'années de cotisation, ce qui au bout du compte faisait et fait toujours l'impasse sur le nécessaire repartage des richesses, au détriment de la bourgeoisie cette fois, et revient à accepter sans le dire de réduire le niveau des retraites,

- de l'autre, les partisans du retrait pur et simple du projet (Solidaires, FSU, FO, NPA, POI, AL), étaient hostiles non seulement au report à 62 et 67 ans des dates-butoirs, mais aussi à tout allongement de la durée de cotisation, et de surcroît favorables à l'annulation de toutes les mesures

intervenues depuis 1993 (retour aux 37,5 annuités pour le public comme pour le privé, annulation du système de décote).

Cette divergence aurait pu entraîner assez vite l'éclatement de l'intersyndicale nationale, mais celle-ci a perduré presque jusqu'au bout (FO, qui avait un pied dedans et un pied dehors, a fini par rompre mi-novembre). Et de fait, malgré cette ambiguïté, il faut bien reconnaître que le maintien de l'unité syndicale a permis de donner à la lutte sa massivité, avec au plus fort du mouvement, vers la mi-octobre, plus de trois millions de manifestants, soit beaucoup plus que les plus fortes manifestations de mai 1968 (autour d'un million et demi de participants pour la grève générale du 13 mai). En revanche, pour continuer la comparaison avec 68, il y avait eu à cette époque au plus fort de la grève générale (du 22 au 31 mai) autour de 8 à 10 millions de grévistes : or cet automne, les secteurs les plus combatifs, partis en grève reconductible (ports, cheminots, employés territoriaux, raffineries...), s'ils n'ont pas tenu la grève moins longtemps, n'ont finalement pas réussi à entraîner avec eux les gros bataillons de la classe ouvrière industrielle, en particulier les plus concentrés (Renault, Peugeot, Airbus...). Cette situation s'explique certes par les leçons que le patronat a tirées précisément de la grève générale de 1968 : non seulement casser la plupart de ces grandes concentrations de salariés les mieux



syndicalisées (comme Renault Billancourt), qui étaient alors susceptibles de donner le ton et d'entraîner les autres secteurs dans la lutte, mais aussi diviser davantage les salarié-e-s, en développant la précarité (intérim, CDD), en externalisant une partie des activités (des salariés d'un même site qui n'ont plus les mêmes patrons, n'ont plus les mêmes rythmes de mobilisation), etc. Cumulée avec la répression antisyndicale, cette politique volontariste a fait chuter le taux de salarié-e-s syndiqué-e-s à un niveau très faible (autour de 5 %). De plus, en 1968, l'action intersyndicale s'organisait pour l'essentiel autour de deux syndicats ouvriers, la CGT et la CFDT (à l'époque cette dernière était favorable à l'autogestion socialiste), plus la FEN, hégémonique dans les personnels de l'Education, et l'UNEF chez les étudiants. Aujourd'hui, le monde syndical est complètement balkanisé, avec pas moins de huit confédérations ou assimilées.

Autre donnée : l'accumulation, depuis les années 90, de défaites des salariés concernant leur salaire socialisé, notamment les retraites. En effet, en 1993, la réforme Balladur (allongement de la durée de cotisation dans le privé) a pu s'appliquer pratiquement sans combat. Et si le gouvernement Juppé a dû renoncer à des mesures équivalentes dans le public en 1995, cela a été dû principalement à la paralysie du pays provoquée par la grève massive des cheminots et de la RATP, ce qui a amené ensuite en 2003 et 2007 à des attaques successives, mais séparées contre les services publics, qui ont finalement réussi à imposer l'alignement du public sur le privé, malgré des résistances importantes, notamment dans l'Education nationale. Il n'est donc pas étonnant que les secteurs qui ont été en pointe à ces différentes étapes de la lutte soient restés en retrait cette année.

Autre élément d'explication : l'absence d'alternative politique anticapitaliste. En effet, beaucoup de salarié-e-s estiment à juste titre que l'éventuelle arrivée au gouvernement du PS ne changerait pratiquement rien à la situation : à quoi bon s'engager dans une grève générale qui déclencherait inexorablement une crise politique d'envergure et éventuellement des élections anticipées, si le seul résultat tangible est de porter au pouvoir une gauche parlementaire qui n'effectuerait qu'une

réforme cosmétique, c'est-à-dire le droit de partir en retraite avec une pension nettement réduite...



Ce sont sans doute des considérations de ce genre qui, outre les illusions électorales encore très pesantes, ont joué dans la faiblesse de l'extension du mouvement de grève reconductible. Il n'en reste pas moins que seule la généralisation de la grève aurait pu faire fléchir Sarkozy et sa clique au service du grand patronat. Une paralysie complète de l'économie aurait en effet coûté très cher à ce dernier et l'aurait certainement amené à peser sur le gouvernement pour qu'il arrête (temporairement) les frais, de même que - dans un contexte très différent - la grève générale de 1936 avait poussé le patronat de l'époque à faire pression sur Blum pour qu'il organise rapidement les négociations qui ont abouti aux Accords Matignon (ceux-ci nous ont donné à l'époque les premiers congés payés, la semaine de 40 heures, les délégués du personnel, les conventions collectives, etc.). Certains syndicalistes affirment aussi que la gauche anticapitaliste aurait dû afficher davantage son unité pour contrebalancer le manque de confiance de la partie la plus combative des grévistes dans la gauche parlementaire et ouvrir ainsi une alternative politique. Dans l'absolu, ce point de vue est justifié, mais il faut bien voir que l'unité, si elle est souhaitable, doit se faire sur des bases solides. Or, comment présenter un front uni avec le PCF et le PG qui se mettent à la remorque des positions minimalistes de l'intersyndicale, apportent un soutien acritique à l'alignement de journées d'action dont la fonction est limitée à l'expression de la protestation, et restent totalement silencieux sur la seule perspective capable d'être victorieuse, la grève générale. De plus, à l'instar du référendum prôné entre autres par Mélenchon, placer l'enjeu de la lutte sur le terrain d'une hypothétique victoire électorale n'était pas vraiment une bonne idée au moment où, vers la mi-

octobre, la montée du mouvement laissait entrevoir la possibilité d'une entrée dans la grève générale. Cela rappelle furieusement la tactique du PCF en 1968, qui au lendemain du discours de de Gaulle annonçant la tenue d'élections anticipées, a bradé la grève générale et poussé à la reprise... pour un misérable plat de lentilles (il a alors perdu plus de la moitié de ses députés !).

Bien sûr, une grève générale ne se décrète pas (ni en 1936, ni en 1968, les grandes confédérations n'y ont appelé, d'ailleurs), mais elle doit se préparer et surtout reposer sur la mise en mouvement démocratique des couches les plus larges de salarié-e-s, au travers d'assemblées générales de grévistes, de comités de grève associant syndiqué-e-s et non-syndiqué-e-s et de leur coordination. Ces formes d'auto-organisation des salarié-e-s en lutte sont d'ailleurs (ré)apparues au cours du mouvement, y compris à Angers où les secteurs en grève reconductible se sont réunis chaque jour autour des cheminots en lutte, à partir du 12 octobre. Inutile de dire que l'organisation et la coordination des secteurs en lutte aurait dû être le fait des Unions départementales de syndicats (c'est précisément pour cela que celles-ci avaient été créées par la CGT au début du 20^{ème} siècle), mais ce n'est pas non plus un hasard si elles ne se sont pas engagés dans cette voie (à l'exception notable, localement, de Solidaires, de la FSU et de l'Union locale CGT d'Angers). C'est ce regroupement des militants les plus déterminés qui a permis de travailler à mobiliser largement les salarié-e-s des nombreuses entreprises des différentes zones industrielles pour les grandes manifestations, ce qui était la condition préalable au passage à une étape supérieure. C'est aussi dans des actions prolongées de ce type que s'est manifestée une véritable conscience de classe anticapitaliste, mêlant massivement dans l'action travailleurs du public et du privé pour la première fois depuis 1968, travailleurs précaires et à statut, par delà les appartenances syndicales et politiques de chacun. C'est ce qui nous permet d'être optimistes pour la suite des événements malgré l'échec (provisoire) du mouvement.



À propos de la « guerre sans nom » ou guerre d'Algérie (1954-1962)

La Guerre d'Algérie est revenue sur le devant de la scène avec la sortie, le 22 septembre, du film « Hors-la-loi » de Rachid Bouchareb (avec Bernard Blancan, Roschdy Zem, Sami Bouajila et Jamel Debbouze), dont la présentation au Festival de Cannes avait donné lieu à de vigoureuses manifestations d'extrême-droite (incluant les représentants locaux de l'UMP, dont le député Lionnel Luca), et le passage sur France 3, dimanche 17 octobre, du film « Nuit noire, 17 octobre 1961 », réalisé par Alain Tasma. C'est l'occasion de rappeler quelques points d'Histoire.

1830 : la prise d'Alger

La colonisation de l'Algérie par la France a commencé à la suite d'un incident diplomatique : le 27 avril 1827, le dey d'Alger (représentant du sultan turc ottoman) a souffleté le consul de France Deval suite au refus de la France de payer sa dette (des stocks de céréales achetés sous le Directoire, pendant la Révolution). Cet acte qui aurait pu rester anodin a été instrumentalisé par le gouvernement français pour prendre possession d'un territoire stratégique à tous points de vue dans le cadre de la lutte d'influence entre la France et le Royaume-Uni pour le contrôle de la Méditerranée occidentale (un rapport du ministre de la Guerre à Charles X évoque non seulement les rades militaires possibles, mais aussi les ressources en forêts, minerais et céréales). Au passage, notons que la prise d'Alger début juillet 1830 donne lieu à un pillage généralisé, dont le fruit va alimenter non seulement le trésor royal (mais Charles X, renversé au profit de Louis-Philippe quelques semaines plus tard, n'en profitera pas), mais aussi profiter à la famille Seillière, déjà enrichie dans la fourniture aux armées sous la Révolution et l'Empire : l'équivalent de plusieurs millions de franc-or de l'époque soustraits au trésor du dey d'Alger leur a sans doute permis par la suite de développer - en alliance avec les Schneider - l'une des premières entreprises sidérurgiques françaises¹.

La conquête (1830-1870) fut très longue et meurtrière : elle a laissé dans la mémoire locale le souvenir des razzias et des « enfumades » perpétrées par l'armée française (les populations civiles réfugiées dans des grottes furent asphyxiées sciemment, notamment par le général Saint-Arnaud, un des futurs massacreurs des ouvriers parisiens en juin 1848)². La résistance algérienne s'exprima fortement non seulement dans la lutte d'Abd el-Kader, mais aussi dans l'insurrection de 1871, à la suite de l'effondrement du régime de Napoléon III dans la défaite face à la Prusse.

1936 : la faillite des espoirs de réforme

La renaissance du nationalisme algérien après la Première Guerre mondiale se fit sous deux formes. D'un côté *L'Etoile nord-africaine* (ENA) fut fondée en 1926 dans la mouvance du Parti communiste à l'époque où celui-ci se battait ouvertement pour l'indépendance des colonies, conformément aux principes des 4 premiers congrès de l'Internationale communiste (1919-1922). Dirigée par un leader charismatique, Messali Hadj (1898-1974)³, l'ENA se développa surtout parmi les ouvriers immigrés de France métropolitaine : elle revendiquait l'indépendance de l'Algérie, la suppression du Code de l'Indigénat (code colonial répressif) et l'élection d'un Parlement algérien au suffrage universel.

En Algérie même, cependant, les chefs de file du mouvement étaient plutôt réformistes, tels Ferhat Abbas, pharmacien à Sétif : leur objectif était d'obtenir plus de droits pour les « indigènes », notamment le droit de vote (en Algérie, seuls les colons européens l'avaient, ainsi que les juifs algériens, naturalisés depuis le décret Crémieux de 1870).



Le Front populaire (1936-1938) apporta au mouvement national algérien de gros espoirs, vite déçus : non seulement, alors même qu'elle faisait partie de la coalition qui l'avait porté au pouvoir, *L'Etoile nord-africaine* fut dissoute par le gouvernement Blum dès janvier 1937 (ainsi que son successeur, le *Parti du Peuple Algérien* (PPA), en septembre 1939), mais le timide *projet Blum-Violette* qui devait donner le droit de vote à 20 000 indigènes algériens (sur 6 millions !) fut enterré par le Sénat.

Il faut dire que dans la coalition qui formait le Front populaire, ni le Parti radical, ni le Parti socialiste SFIO ne voulaient entendre parler d'indépendance des colonies. Quant au Parti communiste, il avait changé de ligne en 1935 quand Staline avait passé alliance avec le gouvernement Laval face au réarmement de l'Allemagne nazie : désormais, selon le dirigeant communiste Maurice Thorez, l'Algérie, « nation en voie de formation », devait rester dans le giron de l'Empire colonial français, pour ne pas affaiblir le camp des « démocraties » faces aux dictatures. Début 1939, Thorez fit même une tournée en Algérie pour développer cette nouvelle position⁴. Bien entendu, dans ces conditions, le PPA de Messali Hadj, resté partisan de l'indépendance, ne pouvait être aux yeux du PC qu'un « parti fasciste ».

1945 : nouveaux espoirs, nouveaux massacres coloniaux

A partir du débarquement allié de novembre 1942, l'Algérie fut « libérée » de l'autorité du gouvernement de Pétain, mais les institutions coloniales perdurèrent (de même d'ailleurs que - pendant plusieurs mois - les discriminations envers

les Juifs instaurées par Vichy). C'est pourquoi le discours prononcé le 30 janvier 1944 par le général de Gaulle à Brazzaville (promettant aux indigènes des colonies de pouvoir à terme « gérer leurs propres affaires » s'ils aidaient la France Libre à combattre l'Allemagne nazie) suscita à nouveau un grand espoir. Les « Indigènes », en s'engageant massivement dans les Forces françaises libres (FFL) gagneraient enfin leur droit à l'indépendance⁵.

Cet espoir fut brisé le jour même de la capitulation allemande : le 8 mai 1945, à Sétif, le PPA (semi-clandestin) organisa une manifestation pacifique (interdiction de porter sur soi-même un canif) et disciplinée de 6 à 7000 personnes, les militants devant brandir le drapeau algérien au milieu des drapeaux alliés. Pour les colons, ce fut une provocation : la police française tira dans le tas à la mitraillette et se lanca dans une chasse aveugle contre la foule indigène (non encadrée par le PPA), qui répliqua en massacrant tous les Européens qui lui tombèrent sous la main, y compris des militants communistes sincèrement anticolonialistes ou socialistes. L'ensemble de la région de Sétif et Guelma s'embrasa, l'armée dut mobiliser 40 000 hommes pour en reprendre le contrôle village par village (certains d'entre eux furent bombardés depuis la mer par la marine de guerre, d'autres par l'aviation). Bilan : 102 morts du côté européen, des milliers du côté algérien. Les militants du PPA furent de nouveau persécutés, emprisonnés, voire torturés. Même les plus « assimilés » des notables algériens comme Ferhat Abbas basculèrent alors dans la conviction qu'il n'y avait pas d'autre solution que l'indépendance⁶.

¹ Pierre Péan, *Main basse sur Alger*, Plon 2004.

² Lire à ce sujet l'ouvrage de François Maspero, *L'honneur de Saint-Arnaud*, Points Seuil, 1995.

³ Benjamin Stora, *Messali Hadj*, Hachette Pluriel, 2004.

⁴ Jacob Moneta, *Le PCF et la question coloniale*, Maspero, 1971.

⁵ Voir le premier film de Rachid Bouchareb, *Indigènes* (2006).

⁶ Lire à ce sujet l'ouvrage d'Annie Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945*, La Découverte, 2002.

Même scénario, mais cette fois à Paris, le 14 juillet 1953. Le Parti communiste et la CGT organisaient un grand défilé de la Bastille à la Nation auquel s'agrégea un cortège de plusieurs milliers de membres du MTLD (Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques, nouveau nom du PPA). A l'arrivée place de la Nation, les policiers casqués s'attaquèrent aux porteurs de banderoles algériens, piétinèrent les portraits de Messali, et tirèrent dans le tas : 7 morts, tous par balle, 6 Algériens et 1 Français. Un meeting de protestation eut lieu quelques jours plus tard et 20 000 personnes assistèrent aux obsèques⁷

1954-1962 : de l'insurrection des Aurès à l'indépendance

A partir de 1934, Messali Hadj, le pionnier du nationalisme algérien, a passé l'essentiel de sa vie en prison, en exil ou en résidence surveillée. Au début des années 50, son mouvement entra en crise, se partageant entre « centralistes » (partisans du comité central) qui acceptaient les réformettes et participaient à certaines élections, messalistes purs, et enfin partisans du déclenchement de l'insurrection armée, effective le 1^{er} novembre 1954. Ce sont ces derniers qui fondèrent le *Front de Libération Nationale* (FLN) auquel Messali et son *Mouvement Nationaliste Algérien* (MNA) s'opposèrent résolument. Au prix d'une lutte fratricide dans l'émigration algérienne en France, le FLN s'imposa finalement comme le seul interlocuteur du gouvernement français quand ce dernier, sous de Gaulle, fut contraint à négocier en 1961-1962.

Rappelons quelques prises de position de figures de la gauche au début de l'insurrection. François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur de la IV^e République et chef d'un petit groupe de centre-gauche, déclara : « l'Algérie c'est la France »⁸. Le 8 novembre 1954, le Bureau Politique du PCF, parti qui avait obtenu 27 % des voix aux législatives de 1951, dénonça la répression et le régime colonial, mais condamna symétriquement les « actes individuels susceptibles de faire le jeu des pires colonialistes, si même ils n'étaient pas fomentés par eux », et déclara souhaiter « une solution assurant la défense des intérêts de la France »⁹. Pour les élections du 2 janvier 1956, la gauche française fit campagne sur le thème de la paix en Algérie, où plusieurs centaines de milliers de jeunes venaient d'être rappelés pour mener une « opération de police » contre les « rebelles », mais dès le 6 février, une émeute fasciste à Alger (la « journée des tomates ») poussa le nouveau Président du Conseil, le socialiste Guy Mollet, à faire volte-face et à demander à la nouvelle assemblée les « pouvoirs spéciaux » pour que l'Algérie reste « indissolublement liée à la France métropolitaine »¹⁰. Malgré ce revirement, le 12 mars, le PCF vota les pouvoirs spéciaux qui permirent au gouvernement de renforcer la répression, notamment par l'envoi de nouveaux contingents de rappelés, et par la suite exclut ceux de ses militants qui se joignirent aux « porteurs de valise »¹¹ qui soutenaient le FLN. Cela n'empêcha pas le Parti communiste algérien d'être durement réprimé (interdiction du parti et de son journal *Alger républicain* dès 1955, puis en 1957 arrestation et torture systématique par l'armée française de ses

militants, notamment Henri Alleg¹², condamnation à mort de Fernand Iveton¹³ - que François Mitterrand, alors ministre de la Justice, refusa de gracier -, « disparition » de l'universitaire Maurice Audin après son arrestation à Alger).

Au passage, n'oublions pas non plus que c'est dans ce contexte du début de la guerre d'Algérie que fut perpétré - par l'armée de l'Air française - le premier acte de piraterie aérienne : c'est en effet le 22 octobre 1956 qu'elle intercepta le DC3 marocain qui amenait de Rabat à Tunis 4 chefs historiques du FLN, Ben Bella, Boudiaf, Aït Ahmed et Khider.

La répression féroce contre le mouvement nationaliste poussa le FLN à porter la guerre en France, en s'attaquant notamment à l'appareil policier et répressif (à Paris, dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, des harkis - supplétifs algériens de l'armée française - pratiquaient la torture¹⁴). Pour enrayer les actions du FLN, le préfet de police de Paris, Maurice Papon, décida d'installer le couvre-feu pour les Algériens. Ceux-ci répliquèrent par des manifestations pacifiques au soir du 17 octobre 1961. La répression fut brutale, avec sans doute plus de 200 morts¹⁵. Selon plusieurs témoignages, de nombreux Algériens, morts ou simplement blessés, furent purement et simplement jetés à la Seine.

Cependant, dans la mémoire du mouvement ouvrier, cette tragédie fut longtemps masquée par celle du massacre du métro Charonne à Paris le 8 février 1962. Mais cette fois, c'est la gauche française qui était directement concernée, et non plus l'immigration algérienne. En effet, pendant la dispersion de cette manifestation appelée par un cartel d'organisations syndicales et politiques (CGT, CFTC, FEN, UNEF, PCF, PSU) pour dénoncer l'OAS¹⁶ et réclamer la paix en Algérie, des unités de police¹⁷ s'acharnèrent particulièrement sur des manifestants bloqués dans l'entrée de cette station. Bilan : 9 morts, honorés par cent à deux cent mille manifestants lors de leurs obsèques au cimetière du Père-Lachaise le 13 février. Selon Alain Dewerpe, fils d'une des victimes, Fanny Dewerpe, la répression violente des manifestations pour la paix aurait pu être dans l'esprit de certains membres du gouvernement un moyen de rassurer l'armée pour éviter un nouveau putsch, en montrant qu'ils ne faisaient pas preuve de tiédeur dans l'anticommunisme¹⁸.

En conclusion

Dans ce long conflit colonial, le positionnement politique « patriotique » des principaux partis ouvriers (Parti socialiste, Parti communiste après 1935) a eu plusieurs conséquences néfastes. Tout d'abord, leur opposition à l'indépendance algérienne quand ils ont été au pouvoir ensemble (1945-1947), ou bien quand le PCF a soutenu le PS sans participer au gouvernement (1936-1938, 1956), a empêché la convergence des luttes (anticapitalistes et anticolonialistes) et l'établissement de liens de

confiance entre le mouvement national algérien et le mouvement ouvrier européen.

Ce ne fut donc pas une surprise si, au lendemain de l'indépendance, le gouvernement de Ben Bella décida d'interdire le Parti communiste algérien et si celui de Boumedienne qui prit le pouvoir en 1965 persécuta ses militants, mêmes si quelques-uns d'entre eux avaient rejoint à titre individuel le FLN pendant la guerre¹⁹. Pourtant, paradoxalement, le modèle politique des dirigeants nationalistes algériens a été le système de gouvernement à parti unique de type stalinien. Par ailleurs, le soutien politique et financier apporté au FLN par les « porteurs de valise », pas plus que celui des trotskistes ou des libertaires²⁰ n'a pas non plus empêché les « pieds-rouges »²¹ d'être expulsés d'Algérie après le coup d'Etat de 1965.

Autre conséquence, la longueur et la dureté d'une guerre coloniale impliquant des centaines de milliers de jeunes français a alimenté durablement dans toute une génération des idées racistes qui ont facilité dans les années 1980 l'émergence de l'extrême-droite et en particulier la propagande du Front National de Jean-Marie Le Pen. Ce dernier s'est en effet engagé précisément à cette époque, non seulement en politique (il fut élu député « poujadiste » en 1956) mais aussi dans les paras (se mettant en congé de Parlement fin 1956 pour 6 mois, le temps de faire l'expédition de Suez et de torturer quelques Algériens à la villa Susini en février 1957).

N'oublions pas non plus que cette Guerre d'Algérie, qui a été particulièrement sanglante (27 500 militaires français tués, mais aussi 2800 civils européens, et surtout des centaines de milliers de civils algériens²²), a suscité en France deux putschs militaires perpétrés par l'Armée coloniale (13 mai 1958 et 22 avril 1961), ainsi que la chute de la IV^{ème} République et la mise en place sous la houlette de de Gaulle d'un Etat fort, la V^e République, dont la Constitution toujours en vigueur permet, en cas de crise « grave », de mettre entre parenthèses les libertés démocratiques²³...



⁷ Jean-Luc Einaudi, *La bataille de Paris, 17 octobre 1961*, Seuil, 1991.

⁸ Déclaration du 7 novembre 1954.

⁹ Jacob Moneta, *Le PCF et la question coloniale*, page 232.

¹⁰ Allocution radiodiffusée de Guy Mollet, 28 février 1956.

¹¹ Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Les porteurs de valises*, Albin Michel, 1979.

¹² Henri Alleg, *La Question*, Éditions de Minuit, 1958, rééditée avec les noms complets des tortionnaires en 1977.

¹³ Mitterrand, alors ministre de la Justice, refusa de le gracier.

¹⁴ Paulette Péju, *Les harkis à Paris*, Maspero, 1961, réédition La Découverte, 2000.

¹⁵ Jean-Luc Einaudi, *La bataille de Paris, 17 octobre 1961*, Seuil, 1991.

¹⁶ La veille, le 7 février, l'organisation d'extrême-droite OAS, favorable à l'Algérie française, avait commis des attentats à l'explosif contre les domiciles - entre autres - du ministre de la Culture André Malraux et du dirigeant communiste Raymond Guyot.

¹⁷ Les « compagnies d'intervention », spécialisées dans la répression, et armées de « bidules », sortes de manches de pioche de près d'un mètre de long.

¹⁸ Alain Dewerpe, Charonne, 8 février 1962, Gallimard, Folio Histoire, 2006.

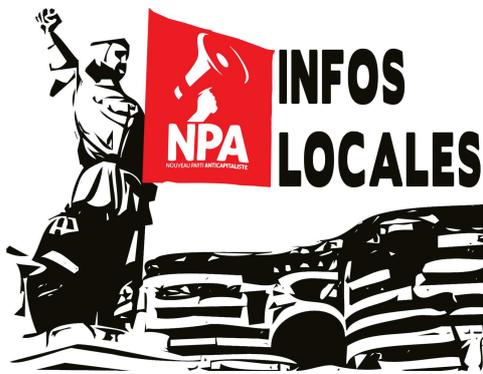
¹⁹ *Les torturés d'El Harrach*, préface d'Henri Alleg, Éditions de Minuit, 1966.

²⁰ Sylvain Pattieu, *Les camarades des frères*, Syllepse, 2002.

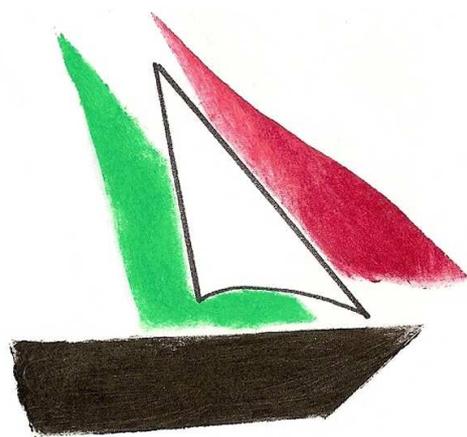
²¹ Nom donné aux militants anticolonialistes français venus aider le premier gouvernement de l'Algérie indépendante.

²² Bernard Droz, Evelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Points Histoire, Seuil, 1982.

²³ Article 16 de la Constitution de 1958.



Brisons le blocus illégal de l'État d'Israël !



UN BATEAU POUR GAZA

À l'initiative de l'AFPS 49, un collectif angevin "Un bateau français pour Gaza" a vu le jour pour relayer le projet d'affrètement d'un navire français dans la flottille qui, au printemps, tentera d'apporter une aide humanitaire à la population de Gaza victime du blocus israélien. Après une conférence de presse mercredi 24 novembre, qui rassemblait associations (AFPS, CCFD, MDLP...) et partis (NPA, PCF), un rassemblement s'est tenu le samedi suivant à 15h au dessus du Centre Commercial Fleur d'eau à Angers. Un tract d'explications a été distribué et des premiers fonds ont été collectés [1]

Plus que jamais le Blocus de Gaza est insoutenable. Il dure maintenant depuis trois ans, au mépris du droit international. C'est que l'État d'Israël, même dirigé par la droite la plus extrême, est soutenu *de facto* par la soi-disant communauté internationale (les USA et l'État français en particulier). Après la guerre sauvage de décembre 2008/janvier 2009 relevant du « crime de guerre, voire de crime contre l'humanité » (Rapport du juge Goldstone), après l'acte de piraterie contre la flottille humanitaire fin mai 2010 (et le massacre de plusieurs militants humanitaires), cet État poursuit sa politique paranoïaque de punition collective contre le million et demi d'habitants de Gaza. Une nouvelle preuve vient d'être fournie du caractère criminel de cette politique avec le blocage de la construction d'écoles à Gaza : 4000 écoliers sont privés d'éducation dans le cadre des écoles de l'ONU, comme vient de le dénoncer l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNWRA). Ce n'est pas tolérable.

Les organisations du collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens organisent une campagne nationale pour « Un Bateau français pour Gaza ». Il est en effet nécessaire de dénoncer et briser le siège israélien de Gaza comme de répondre à la crise humanitaire que subissent un million et demi de Gazaouis. Le NPA fait bien évidemment

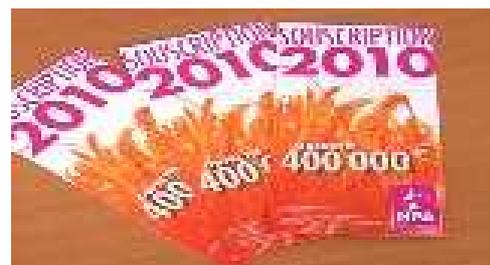
partie de ce collectif. Le NPA49 participe de la même façon au collectif angevin qui vient de se mettre en place et en relaiera toutes les initiatives.

[1] Les chèques, déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don, doivent être libellés à « MRAP - un bateau pour Gaza France ». Il faut les adresser à l'AFPS 49, 22 rue du Maine 49100 Angers ou au MRAP, 43 boulevard Magenta, 75010 Paris.

Défendre le droit à l'IVG !

Comme l'an passé, le groupuscule SOS tout petits organisait samedi 20 novembre une prière ostentatoire, à la fois ridicule et pleine de haine pour les droits des femmes, sur le parvis du Palais de justice d'Angers. Le collectif émancipation et une soixantaine de militants ont contre-manifesté avec succès contre la vingtaine d'intégristes catholiques présents. Le droit à l'IVG a par ailleurs un adversaire plus pernicieux encore : l'État UMP qui organise la fermeture des centres IVG sous couvert d'économies budgétaires, plaçant les femmes dans des situations toujours plus difficiles...

Souscription 2010



Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable.

Tous les dons effectués avant le 31 décembre 2010 seront déductibles des impôts pour l'année 2011.

2 façons de verser :

☛ Par chèque à l'ordre de « NPA souscription » à renvoyer à :
NPA souscription
2 rue Richard Lenoir
93100 Montreuil

☛ Par carte bancaire sur notre site :
<http://www.npa2009.org/souscription>

L'hebdomadaire du NPA

est en vente chaque

SAMEDI
11h - 12h



sur le grand
marché de la
PLACE
IMBACH

L'agenda rouge

☛ **Mercredi 15 décembre :**
journée décidée par la CES contre les plans d'austérité en Europe

☛ **Mercredi 15 décembre** à 19h00, salle Jean Carmet à Mûrs-Érigné : concert de soutien aux grévistes d'octobre et novembre. Restauration et buvette.

☛ **Judi 27 janvier** à 20h, salle Pelloutier (Bourse du travail d'Angers) : réunion publique à l'appel du Collectif angevin de défense des retraites : « La Loi sur les retraites : une loi injuste et insultante pour les femmes ».

Soutien à Annick R.

En soutien à Annick R., un rassemblement militant s'est tenu à l'appel du DAL49 samedi 4 décembre depuis la Bourse du travail d'Angers jusqu'au magasin où, vendeuse-étalagiste, elle a travaillé 32 ans. À la suite d'un problème de santé, elle demanda un temps partiel. Mais elle fut alors licenciée. Les prud'hommes lui donnèrent raison. Pourtant, en raison d'un arrêt de la chambre "sociale" de la cour d'appel, elle doit partager les frais de justice (3400€) avec son employeur ! Or, Annick ne perçoit que 900€ de pension d'invalidité et doit acquitter un loyer de 400€... La vente aux enchères de ses meubles est suspendue pour l'instant. La mobilisation doit continuer.

Retrouvez l'Anjou rouge sur le site du NPA 49 :

<http://npa49.free.fr/>

Recevez le gratuitement en nous écrivant :

npa49@yahoo.fr